



Faillites en hausse au 3^e trimestre 2024, liquidations en forte baisse

Selon le dernier décompte du Ministère de la Justice/STATEC, 273 entreprises ont été déclarées en faillite et 10 ont été liquidées au cours du troisième trimestre 2024.

FAILLITES

L'ÉCONOMIE RÉELLE TOUCHÉE

Le nombre de faillites est en forte augmentation au troisième trimestre 2024 (273 contre 160 jugements au troisième trimestre 2023, soit +71%). En excluant les sociétés holding et fonds de placements, la hausse s'élève à 60%, ce qui montre que c'est bien l'économie réelle qui est touchée.

Au cours des neuf premiers mois de 2024, le nombre de faillites est en hausse de 20% (837 contre 697 jugements entre janvier et septembre 2023). Cette évolution passe cependant à 10% si l'on fait abstraction des sociétés holding et fonds de placements.

AVEC DES PERTES D'EMPLOIS EN HAUSSE

D'après les premières estimations, les faillites ont entraîné 2 386 pertes d'emplois salariés au cours des trois premiers trimestres de 2024, contre 1 897 pendant la même période de 2023, soit une hausse de plus de 25%. Il faut remonter à 2013 pour retrouver des niveaux similaires voir supérieurs en termes de pertes d'emplois.

MAJORITAIREMENT (44%) DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

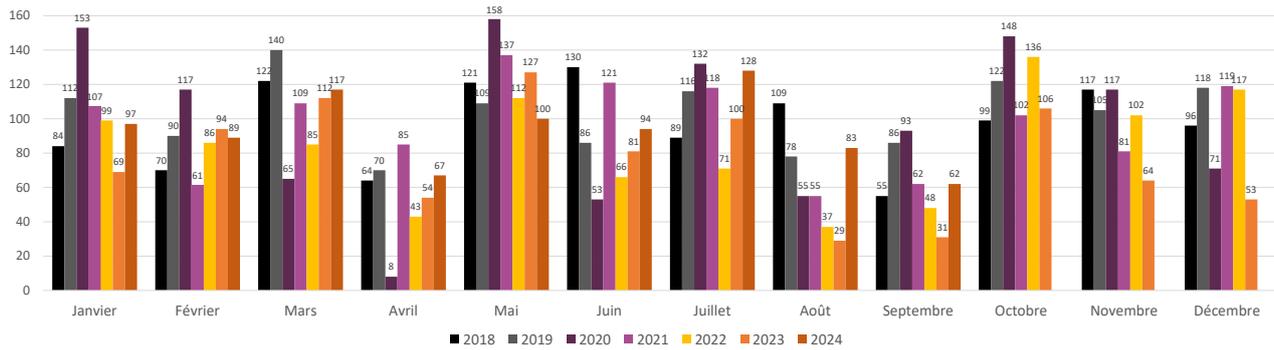
Le plus grand nombre de faillites (226) concerne les sociétés de type holding et fonds d'investissement.

On compte néanmoins 147 faillites au niveau du secteur de la construction, soit 28 de plus qu'à la même période de 2023 (+24%). Les pertes d'emplois salariés sont estimées à 1 048 (+45%), soit environ 44% du total des pertes totales d'emplois salariés liées aux faillites durant les 3 premiers trimestres de 2024.

La branche du commerce déplore quant à elle 125 faillites pendant les trois premiers trimestres de 2024, soit 17 de moins qu'à la même période de 2023 (-12%), et environ 427 pertes d'emplois salariés (+75%).

Les faillites se chiffrent à 90 dans l'Horeca, 10 faillites supplémentaires comparé à la même période de 2023 (+13%), avec pour conséquence quelques 311 emplois salariés perdus (+6%).

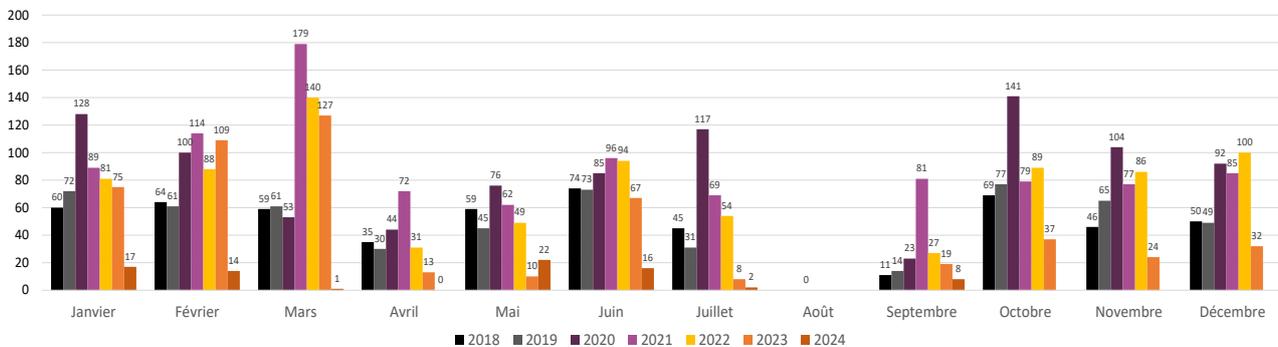
GRAPHIQUE 1 : NOMBRE DE FAILLITES PAR MOIS DEPUIS JANVIER 2018



LIQUIDATIONS

Les liquidations sont en forte baisse au cours des trois premiers trimestres 2024 (-81%). 40% des sociétés liquidées durant la période sous revue sont des sociétés holding et fonds de placement.

GRAPHIQUE 2 : NOMBRE DE LIQUIDATIONS PAR MOIS DEPUIS JANVIER 2018



Tous ces thèmes peuvent être consultés dans le **Dashboard « Faillites et Liquidations » du STATEC**, publié le 10 octobre 2024. Les statistiques sur les faillites se basent sur le relevé des décisions judiciaires, issu du Registre de commerce et datant du 7 octobre 2024 pour les données les plus récentes.

Le nombre de faillites se calcule comme la somme des « ouvertures » ou « réouvertures » déduction faite des faillites rapportées de la procédure judiciaire « jugements et arrêts déclaratifs de faillite ». Ces chiffres sont provisoires.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par **Laurent Bley**.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

